



## BATIR UNE ARENA A DUNKERQUE : POURQUOI ?

**Des enjeux nationaux :** le parc d'enceintes en France est insuffisant pour répondre aux attentes du sport de haut niveau et attirer des événements culturels importants. Elle ne compte aucune des 21 grandes salles d'Europe. Disposer de structures sports-spectacles performantes, relève de l'intérêt général selon le rapport « ARENAS 2015 » de la Commission Grandes Salles.

**Des besoins et enjeux territoriaux :** les équipements les plus importants du territoire comme Sportica et la salle Dewerdts sont largement dépassés vis à vis des normes internationales. Il est également impossible de moderniser Sportica en accord avec ces normes, notamment vis à vis de l'accueil des médias et du public VIP (*étude Sportfive de 2009*). De plus, les 2 salles sont souvent remplies au seuil de leur capacité.

Une grande salle constitue un levier de développement (chiffre d'affaires de billetterie et partenariat entreprises), un facteur de d'attractivité du territoire et un atout pour la notoriété de la collectivité et de sa politique sportive.



## LE PROJET

### >>> Quoi ?

Le programme de construction de l'ARENA comprend :

- une grande salle avec l'ensemble de ses annexes :
  - vestiaires
  - accueils VIP
  - accueil médias
- une salle annexe
- des parkings VIP et officiels de 500 places
- un parking tourneur et médias

Cet équipement disposera également de nombreux business seats, des loges et des déambulateurs desservant gradins et espaces de merchandising et de réception / restauration.

### >>> Où ?

L'ARENA sera implantée à proximité immédiate de l'autoroute A16, sur le site du Noort-Gracht, à Petite-Synthe ; une ZAC située au sud de la voie ferrée Dunkerque-Calais, au nord du canal de Bourbourg. L'ARENA sera desservie par une halte ferroviaire (sur la ligne Calais-Dunkerque), et se trouvera à proximité du futur centre commercial « Grand Nord » réalisé par un promoteur privé (groupe BECI), disposant sur site d'un parking de 2 500 places.

### >>> Quand ?

Après un an de diverses procédures administratives, cet immense chantier devrait démarrer en octobre 2013, pour une mise en service prévisionnelle de l'ARENA à l'automne 2015 pour les saisons de basket-ball et de handball.

## LA PROCEDURE

### Pourquoi passer par un PPP ?

Dans le cadre de la réalisation de l'Aréna Dunkerque, le choix du PPP (Partenariat Public-Privé) a été effectué après une étude d'évaluation réalisée par un cabinet juridique national et l'avis favorable de la Commission Nationale de Partenariat Public. Sur ce grand projet, la volonté est de disposer des meilleures compétences pour la conception, la construction, la maintenance et l'exploitation de l'Aréna, de mobiliser un financement privé, et de confier au partenaire lauréat une responsabilité globale et unique\*, sans interface de la Communauté Urbaine dans le cadre d'un engagement sur performances.

### Un projet récompensé

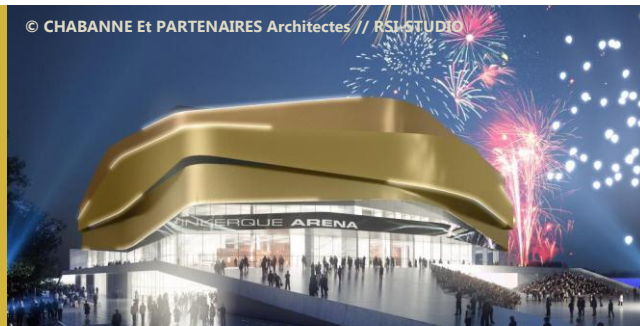
Chaque année, le Club des PPP décerne des prix afin de saluer les contrats novateurs et exemplaires. C'est dans ce cadre que la Communauté urbaine de Dunkerque s'est vue décerner, le 11 octobre 2012 à Paris, le Prix de la « revitalisation urbaine » pour le projet Dunkerque ARENA qui sera le moyen de donner un souffle nouveau au quartier de Petit-Synthe sud.

\* (conception, réalisation, exploitation, maintenance)

## LES CHIFFRES-CLES

- **Capacité modulable de 3 000 à 10 700 places, maxima :**
  - 10 200 places plateau basket international
  - 9 500 places plateau hand-ball international
  - 10 700 places spectacle scène centrale
- **Durée du contrat : 332 mois (soit 27,6 ans) dont :**
  - 36 mois (3 ans) de conception / construction
  - 296 mois (24,6 ans) d'entretien / maintenance / exploitation
- **Le montant à financer intégrant les coûts de maîtrise d'œuvre, d'assurances, de montage d'opération et de préfinancement s'élève à 112,4 millions d'euros**
- **Plan de financement (euros constants, valeur mai 2012) :**
  - Fonds propres VINCI : 6 M €
  - Subventions : 37 M € (montant minimal garanti)
  - Financements bancaires : 69,4 M €
- **Redevance annuelle nette moyenne à la charge de la Communauté Urbaine : 6,6 millions d'euros HT**
- **Subventions d'investissements :**
  - Sollicitées : 50 M €, dont :
    - ✓ Etat : 17 M €
    - ✓ Région : 30 M €
    - ✓ Département : 3 M €
  - Garanties au Contrat : 27 M €

© CHABANNE Et PARTENAIRES Architectes // RSI-STUDIO



## ARCHITECTURE ET TRAVAUX

Voulue comme un lieu de vie, l'ARENA est un équipement ouvert et accueillant. Pour le confort et le plaisir des visiteurs, l'ARENA est dotée des dernières technologies pour une expérience visuelle et acoustique optimale. Intégrée dans son environnement, elle est respectueuse des enjeux de développement durable.

Les travaux (conception / construction) d'une durée de 36 mois seront réalisés par VINCI Construction France, via ses filiales ADIM Nord Picardie, SOGEA CARONI, DUMEZ EPS, et des PME locales. Elles s'appuieront pour l'architecture sur le cabinet Chabanne & Partenaires, associée aux cabinets AvantPropos et AB+Architectes.

## LES ACTEURS ET LEURS ROLES



A travers la société Dunkerque Aréna créée pour cette opération, **Vinci Concessions** est responsable du financement bancaire, de la construction, l'entretien, la maintenance, le gros entretien-renouvellement de l'équipement. Il est également responsable du respect des délais du chantier, ainsi que de celui des performances spécifiées au programme fonctionnel.

L'exploitation commerciale de l'ARENA, incluant la gestion de l'équipement et la programmation des événements et manifestations, sera aussi assurée par la Société Dunkerque Aréna. Les missions d'entretien et de maintenance seront confiées à VINCI Facilities.



La **Communauté urbaine de Dunkerque** a, quant à elle, une mission de contrôle d'exécution du contrat. Elle s'engage également à produire des aménagements pour une utilisation optimale de l'équipement et prend donc en charge l'amélioration de l'échangeur de l'A16 et de l'accès à la zone commerciale, les parkings de délestage, ainsi que la création des itinéraires piétons et vélo.

### Les partenaires



Afin de déterminer les conditions dans lesquelles l'Aréna est mise à disposition des clubs utilisateurs pour l'organisation des rencontres de handball et de basketball, une convention tripartite, conclue par la Communauté, le Titulaire et les clubs utilisateurs de l'Aréna a été signée concomitamment à la signature du contrat de partenariat.



Rendez-vous à l'automne 2015 pour la découverte du nouveau grand équipement de l'agglomération dunkerquoise !

© CHABANNE Et PARTENAIRES Architectes // RSI-STUDIO



© CHABANNE Et PARTENAIRES Architectes // RSI-STUDIO

